



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21000DIJON
Tél. : 06 76 15 06 78 ou 06 29 98 52 87
E-mail: fnefco21@gmail.com

M. le Recteur

Nous ne pouvons pas commencer ce CSA sans évoquer la mémoire de notre collègue assassiné à Arras. Le 13 octobre, les personnels de l'Éducation nationale étaient foudroyés par l'assassinat d'un des leurs, Dominique Bernard, professeur de Lettres à Arras. Mais la colère n'a pas tardé à prendre le pas sur l'effroi. Certes, le soir même, le ministre Attal en déclarant son soutien à la famille, aux proches du collègue défunt, et à l'ensemble de la « communauté éducative », appelait aussi à « agir pour rester debout », et à « la mobilisation générale et l'unité (...) pour notre école ».

Mais comment le ministre peut-il à la fois appeler l'École à « rester debout », et supprimer encore 2 500 postes à la rentrée 2024, alors que depuis des années on n'a pas cessé d'alerter sur les dégâts de cette politique constante de suppressions de postes ? On en sera en 2024 à 12 400, rien que dans le 2nd degré et pour les seuls mandats du président Macron ! (7900 1^{er} quinq, 2000 l'an passé, 2500 cette année)

Le bilan de la rentrée qui nous occupe aujourd'hui nous frappe par l'écart existant entre les objectifs affichés et les moyens engagés, et par le fait que les mesures prises tournent résolument le dos aux revendications des personnels.

Au niveau des salaires, alors que le gouvernement prétend avoir assuré une augmentation historique dans l'Education Nationale, les enseignants restent déçus : les augmentations qui concernent tous les personnels sont faibles, et il n'y a presque rien en indiciaire. A cela s'ajoute des dysfonctionnements sur les paies : exemple des AED cédés : certains pour octobre ont eu leur salaire amputé de presque 50%, avec une quotité de service sur leur fiche de paie de temps partiel alors qu'ils ont bien un contrat à temps plein. Quant aux primes, elles sont à géométrie trop variables, et leur versement a commencé dans une apparence de désordre et d'arbitraire : pourquoi parmi des AED et AESH payés pareil et bien en-dessous du plafond indiqué, les uns touchent 800 euros d'un coup, les autres 400, certains rien du tout ? Se pose-t-on la question des effets de ce qui n'est peut-être qu'un simple contre-temps, sur des budgets aussi serrés, à l'heure où certaines AESH nous ont confié en être à arbitrer entre la nourriture et le chauffage, et se sont résignées à passer leur deuxième hiver dans un appartement où il fait 12°C ? La FNEC continue à revendiquer l'augmentation du point d'indice de 10% tout de suite, avec ouverture de négociation sur le rattrapage des 25% de pouvoir d'achat perdus depuis une vingtaine d'années.

Les augmentations les plus significatives sont conditionnées par l'acceptation de nouvelles tâches qui viennent alourdir les tâches. Malgré le battage dont a bénéficié le Pacte, malgré les aménagements et entorses au décret qui ont été tolérés au démarrage afin d'inciter plus de personnels à en prendre, l'échec de ce dispositif est évident. Le point sur les RCD est peut-être le plus intéressant de ce CSA, dommage qu'aucun document n'ait été envoyé pour le préparer. Le gouvernement n'a pas obtenu les 30% de Pactes qu'il espérait, et on voit même un nombre non négligeable d'enseignants renoncer à certaines missions qu'ils accomplissaient avant, juste pour éviter qu'elles soient rendues plus contraignantes et

contractualisées par le Pacte. Nous demandons l'abandon du Pacte et une autre utilisation des moyens qu'il concentre, c'est ce que nous allons expliquer tout de suite en parlant des effectifs.

Depuis la rentrée, nous avons des retours alarmants de certains établissements : les 5^{ème} à 29 à Marsannay, des classes à 29 ou 30 au collège Carnot partout sauf en 4^{ème}, avec déjà dans ce collège 6 élèves de plus tous niveaux confondus ajoutés depuis le mois de septembre. Des classes de 2^{nde} à 35 ou 36 à Brochon, des terminales STMG qui dépassent largement les effectifs habituels à Montchapet, où l'on trouve par ailleurs 35 élèves dont 8 à besoins particuliers en terminale générale (cela ne rentre pas dans les salles de classe, avec les AESH), 28-29 en 6^{ème} à Nuits St Georges, et la liste pourrait s'allonger. Comment admettre que les seuils de référence puisse être de 30 en collège ? Cela ne passerait dans aucun niveau, dans aucun établissement, même des établissements tranquilles et sereins s'il en existait.

Or, que constate-t-on, quand on examine les tableaux d'utilisation des moyens, dans lesquels s'est ajoutée la colonne des Pactes attribués ? Que si les moyens mis sur la table pour nous inciter à fracasser notre statut, l'étaient pour que nos élèves soient mieux dans leurs classes, on aurait pu créer une à deux classes par établissement, et/ou, dédoubler partout où il y en a besoin. Ce serait cela, une école bienveillante qui prendrait les moyens d'accueillir tous les élèves correctement. Mais ce n'est pas ce que fait le gouvernement.

Au contraire, le gouvernement charge la barque des enseignants qui sont déjà sur le point de craquer.

Les formations hors temps scolaire se multiplient et sont rendues obligatoires.

Dans le 1^{er} degré, des stagiaires plein temps sont envoyés en formation sur les vacances d'automne. Or, le SNUDI-FO a contacté le ministère, qui a confirmé qu'« aucune formation hors temps scolaire et hors obligations réglementaires de service n'est obligatoire. ». La formation hors temps scolaire (donc même le mercredi) ne peut donc pas être imposée. Toutefois, les PE Stagiaires de l'Académie de Dijon ont tous reçu un ordre de mission pour se rendre en formation lundi 23 et mardi 24 octobre à l'INSPE ! Et on menace ceux qui ne sont allés qu'à la première journée de n'en payer aucune, au motif qu'il aurait fallu faire les deux !

Dans le 2nd degré, les profs de LV et d'arts plastiques se sont vus imposer des formations formatage dont le contenu les a choqués par son indigence, et la forme par son autoritarisme. Là aussi, des ordres de mission ont contraint les enseignants à s'y rendre et des menaces ont été faites à mots à peine couverts pour ceux qui ne voudraient pas venir à la suivante. Nous exigeons que la formation reste sur temps scolaire, et sur la base du volontariat.

Aux missions du pacte, aux formations prises sur le temps libre s'ajoute maintenant le programme contre le harcèlement. Le programme Phare devient obligatoire, des grilles d'évaluation et des formulaires d'alerte doivent être remplis, et ce sont les enseignants, AED et CPE qui sont rendus responsables de la mise en œuvre du slogan « 100% prévention, 100% détection, 100% solution ». Ceux qui s'attèlent déjà à la lutte contre le harcèlement dans les établissements nous envoient des témoignages bien amers : ils font déjà ce travail de fourmi pour marquer, pister, prévenir, intervenir, mais malgré ces signalements envoyés dans tous les sens, ce sont presque toujours les élèves harcelés qu'on change de classe ou d'établissement, et les conseils de discipline sont loin d'être aussi nombreux qu'il le faudrait : rien ne bouge et le sentiment d'impunité s'insinue.

Même celles des mesures qu'on pourrait presque saluer, comme la décision de reculer les épreuves de spécialité du bac en juin, sont encore loin des revendications des personnels. Il a fallu tout ce temps au gouvernement pour commencer à prendre conscience des conséquences catastrophiques de la réforme du bac qu'il a lui-même instaurée avec son ex-ministre Blanquer ? Mais ce ne sont pas des « ajustements » que

les personnels attendent, c'est l'abrogation de la réforme du Bac, de la réforme du lycée, de Parcoursup et le retour à un bac fondé sur des épreuves disciplinaires, nationales, ponctuelles, terminales et anonymes !

Enfin, concernant l'enseignement professionnel, le nombre de demandes déçues augmente. En effet 23 % des élèves (soit 880 élèves) ayant demandé un Bac Pro n'obtiennent pas satisfaction en raison d'une capacité d'accueil insuffisante, même s'ils l'ont demandé en vœu 1. Pour les CAP ce sont 34,4 % (soit 528 élèves). Que sont devenus ces élèves à la rentrée 2023 ?

Comme réponse le gouvernement propose une nouvelle réforme rejetée par l'ensemble des organisations syndicales. Ils rejettent l'évolution de la terminale qui reprend en pire l'échec de la réforme de l'année de terminale en voie générale et technologique. Les élèves de terminale partiraient tous en PFMP en même temps sur les 3 derniers mois de l'année scolaire : comment trouver des entreprises pour tous ces stages ?

Ils rejettent la diminution des horaires élèves qui accroît le décrochage scolaire.

Ils rejettent la destruction de l'enseignement professionnel initial qui ouvre la porte aux entreprises dont l'objectif principal n'est pas l'éducation des jeunes mais la rentabilité. L'enseignement doit permettre à chacun de nos élèves de devenir des citoyens éclairés avec une formation professionnelle variée et complète qui permette une adaptabilité à l'évolution des postes de travail.

Au sujet de l'entrée des entreprises dans nos établissements, qu'en est-il des BDE (Bureaux Des Entreprises) sur l'académie ? Des responsables de BDE ont-ils été nommés dans tous les établissements ? Quelle est l'origine de ces responsables (personnel EN, fonctionnaire ou secteur privé) ?

En voie professionnelle comme dans tout le second degré, ce dont les élèves et les personnels ont besoin, ce ne sont pas de réformes qui détricotent l'école qui instruit, ni de plateformes téléphoniques, ni de « coachs », ni de cours d'empathie, ni de programmes Phare, ni de Pactes... Ce sont des milliers de postes d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, d'enseignants, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, d'administratifs, le rétablissement des maîtres d'internat – surveillants d'externats, des AED et des AESH avec des statuts et de vrais salaires... qui sont nécessaires.